

Conseil supérieur de l'éducation

Séance du 16 janvier 2025



Déclaration de SUD éducation

Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

Je vous présente, au nom de SUD éducation, nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Nous espérons que nos camarades de Force Ouvrière, Cécile Kholer et Jacques Paris, retenus en Iran, seront rapidement libérés, nous renouvelons l'expression de notre soutien plein et entier à nos camarades de Force Ouvrière.

Nous souhaitons pour débuter ce CSE rappeler notre volonté de voir présenter les programmes d'EVARS au plus vite. Les nouveaux programmes d'EVARS avaient été annoncés par l'ex-ministre Pap Ndiaye en juin 2023, l'EVARS doit contribuer à protéger les enfants des violences sexuelles et sexistes et à lutter contre les stéréotypes et les discriminations. Or, le ministère n'a cessé d'ajourner leur publication par peur d'une mobilisation de l'extrême droite. Pour rappel les violences sexuelles, notamment l'inceste, touchent 160 000 enfants chaque année. 2/3 des enfants de moins de 15 ans et 1/3 des enfants de moins de 12 ans ont déjà eu accès à des images pornographiques. Les actes LGBTIphobes ont augmenté de 28 % en France entre 2020 et 2021. L'Éducation à la vie relationnelle et sexuelle doit aujourd'hui être une priorité pour le ministère pour construire une école émancipatrice et protectrice des droits des enfants.

On peut observer que la fragilité du ministère concernant l'EVARS contraste avec l'entêtement à mettre en oeuvre la réclame de Gabriel Attal, le "choc des savoirs".

Depuis son annonce en décembre 2023, le ministère de l'Éducation nationale n'a eu de cesse de s'enliser au détriment des personnels, des élèves et du service public d'éducation. Des groupes de niveau, ou de besoin, aux nouveaux programmes à la refonte du DNB, les personnels ont pu contempler le délitement de cette politique sans moyens, sans ambition et impopulaire. Aujourd'hui, le ministère réinvente l'Accompagnement Personnalisé en quatrième et en troisième. Sur toutes les lèvres, on peut lire la même question : quand cette déplorable comédie s'arrêtera-t-elle ?

Les personnels de l'Éducation nationale connaissent leurs besoins et ont très bien identifié les mesures nécessaires pour "élever le niveau des élèves", or les ministres se sont succédés depuis un an et ont davantage été à l'écoute des exigences arbitraires de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal et du Président de la République, Emmanuel Macron, que de ceux qui font, quotidiennement, tenir debout le service public d'éducation.

L'enquête PISA montre que pour élever le niveau des élèves, il faut avant tout combattre les inégalités sociales or l'éducation prioritaire a été largement abandonnée : la carte est obsolète, les lycées en sont toujours exclus, les moyens attribués sont insuffisants et le service public d'éducation souffre de très fortes inégalités territoriales. L'État devrait au contraire être en mesure d'apporter des moyens spécifiques pour répondre aux besoins des territoires les plus désœuvrés. Nous rappelons que les personnels

de Seine-Saint-Denis attendent toujours des réponses du ministère suite à leur longue mobilisation de l'hiver dernier. De même, la situation de crise qui frappe Mayotte aujourd'hui résulte d'une catastrophe environnementale amplifiée par le dérèglement climatique mais également d'une crise sociale dans un département où l'État est incapable d'assurer l'égalité d'accès au service public d'éducation. SUD éducation tient à rappeler ici lors de ce CSE tout son soutien à la population de Mayotte qui subit une crise sociale et environnementale terrible.

Enfin, nous souhaitons à l'occasion de ce CSE, rappeler que nous célébrerons dans quelques semaines les 20 ans de la loi de 2005. Depuis 2005, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a considérablement augmenté et nous nous en réjouissons. Cette loi est fondamentale pour sortir du système ségrégationniste qui exclut les élèves en situation de handicap de la société. Néanmoins, nous faisons le constat que, vingt ans après, l'Éducation nationale n'a pas mis en oeuvre les moyens pour une véritable école inclusive. Derrière la vitrine de l'acte II de l'école inclusive, on observe un grand désarroi pour les personnels, les élèves et leur famille. Comme pour le "choc des savoirs", on fait le constat que l'Éducation nationale n'entend pas

les besoins des personnels, au contraire le ministère a imposé une politique de mutualisation des moyens afin de "faire du quantitatif", c'est-à-dire de montrer que davantage d'élèves sont accueillis à l'école sans pour autant garantir la qualité de cette scolarisation. De même, le ministère ne lie pas la politique d'inclusion scolaire à son exigence ressassée par chaque ministre "d'élever le niveau". L'inclusion scolaire est pourtant une chance formidable de repenser l'école et les méthodes pédagogiques. Pour cela, il est nécessaire de baisser le nombre d'élèves par classe, à fortiori lorsque des élèves en situation de handicap y sont présents, de développer une véritable formation initiale et continue pour tous les personnels, de créer un statut pour reconnaître le métier d'AESH.

Les personnels AESH sont indispensables : sans ces personnels, les élèves en situation de handicap ne pourraient être accueillis à l'école et pourtant elles subissent des conditions de travail et des conditions salariales indignes. **C'est pourquoi SUD éducation appelle avec d'autres organisations syndicales les personnels AESH à se mobiliser par la grève aujourd'hui pour faire entendre leurs revendications : un vrai statut, un vrai salaire pour un vrai métier.**